

Éditorial

Le Forum de Lisbonne 2014 examine le rôle des processus électoraux dans la consolidation démocratique



L'édition 2014 du Forum de Lisbonne a réuni plus de 200 participants, venant de près de 50 pays. Elle a été consacrée à la question clé des "processus électoraux et la consolidation démocratique dans les pays du sud de la Méditerranée" (Centre Ismaili, Lisbonne, 15-16 septembre 2014).

Organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe dans le cadre du Programme Sud, en coopération avec l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), le Réseau Aga Khan de développement et la Fondation Anna Lindh, le Forum a rassemblé des experts internationaux dans le domaine électoral, des représentants d'autres organisations internationales, parmi lesquelles, entre autres, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et l'Organisation des États américains, ainsi que des membres de gouvernements, de parlements, d'autorités locales et régionales et des membres de la société civile venant de pays d'Europe, du Sud de la Méditerranéenne ainsi que d'autres pays.

Le Forum a été ouvert par M. Fayçal Gouiaa, Secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires étrangères et président du Forum de Lisbonne 2014, et par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Thorbjørn Jagland.

Les tables rondes, les ateliers et les débats qui ont eu lieu ont permis aux participants d'échanger sur des questions clés liées au processus électoral, comme le financement des partis politiques et des campagnes électorales, la question de l'éthique dans le processus électoral, la loi électorale et les organismes électoraux/administrations, le rôle des candidats et des partis dans la campagne électorale, l'observation des élections par des organisations de la société civile, la participation des femmes dans le processus électoral et le rôle joué par les médias pendant les élections.

Des conclusions et recommandations adressées à tous les acteurs de la gouvernance ont été formulées. Les conclusions mettent en particulier l'accent sur la nécessité d'une loi électorale stable et inclusive dont les principes fondamentaux seraient intégrés dans la Constitution ainsi que la nécessité d'un cadre réglementaire qui assure l'intégrité, l'indépendance et la transparence de l'administration électorale.

En outre, un cadre législatif approprié, qui comprend également des mesures de sanction, devrait prendre en compte les normes internationales sur les principes d'équité et de transparence, sur le financement des partis et des campagnes électorales et sur la participation des minorités ainsi que les droits fondamentaux tels que l'accès au vote et à l'information et l'égalité des chances.

Les partis politiques devraient assurer la démocratie interne et l'égalité des chances à tous leurs membres. Les discussions ont souligné également l'importance des médias traditionnels et des médias sociaux pour assurer une information objective et impartiale.

Les recommandations ont également souligné la nécessité d'un processus électoral inclusif : à cet égard, la participation des citoyens et en particulier celle des femmes devrait être encouragée. L'observation des élections par la société civile a été également reconnue comme un outil important pour renforcer la démocratie. Plus généralement, le Forum a rappelé la nécessité d'une société civile responsable et indépendante, afin de soutenir les réformes et les processus de transitions dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Afin d'assurer une mise en œuvre concrète des recommandations formulées au cours du forum, les autorités marocaines et tunisiennes ont exprimé leur disponibilité à accueillir des réunions de suivi.

Les Conclusions du Forum de Lisbonne 2014 sont disponibles sur le site internet du Centre Nord-Sud :

http://www.coe.int/t/dg4/nscentre/LF/LisbonForum/LF2014/LF2014_Conclusions_Fr.pdf

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Prévention de la torture : séminaires sur le Comité européen pour la prévention de la torture en Tunisie (4-5 septembre 2014) et au Maroc (8-9 septembre 2014)



Deux séminaires d'information sur le Comité européen pour la prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe (CdE) ont eu lieu à Tunis (4-5 septembre) – en coopération avec le Ministère de la justice,

des droits de l'homme et de la justice transitionnelle – et à Rabat (8-9 septembre) – en coopération avec le Conseil national des droits de l'homme (CNDH).

Les séminaires ont fourni l'occasion de présenter le travail du CPT et de discuter de questions fondamentales relatives à la prévention de la torture en Tunisie et au Maroc.

Ces deux séminaires ont réuni des représentants des institutions publiques, des organisations internationales, des parlementaires, des associations issues de la société civile, des médias ainsi que d'éminents experts du CPT. Les conférences ont présenté les normes de travail du CPT et se sont concentrées sur les spécificités des cas tunisien et marocain. Les séminaires ont porté plus spécifiquement sur des questions concernant la situation actuelle de la prévention de la torture dans les deux pays, telles que la qualité des établissements pénitentiaires, le traitement médical des détenus, les établissements des forces de l'ordre et la question des traitements psychiatriques non-volontaires.

Les débats qui ont découlé de ces discussions ont ouvert la voie à la formulation de recommandations, qui seront de première importance pour la mise en œuvre effective de l'article 23 de la nouvelle Constitution tunisienne – qui interdit l'utilisation de la torture – et de la loi instituant l'Instance nationale pour la prévention de la torture, et pour la mise en place d'un mécanisme national de prévention contre la torture au Maroc.

Visite à Strasbourg du Président de l'Autorité tunisienne de la Communication Audiovisuelle (HAICA) (11-12 septembre 2014)



Les 11-12 septembre 2014, le Président de la Haute autorité indépendante de la Communication audio-visuelle (HAICA) a effectué une visite de travail au CdE. Cette visite a permis de mieux comprendre

le travail et les activités de l'Observatoire européen de l'audiovisuel ainsi que de plusieurs organismes et institutions du CdE travaillant dans des domaines liés au mandat de la HAICA.

En outre, les réunions tenues à cette occasion ont permis un échange de vues sur les principaux défis auxquels la HAICA devra faire face dans les mois à venir – en particulier, la couverture et la réglementation médiatique de la campagne électorale tunisienne et des élections – et sur l'appui que le CdE peut apporter à cet égard.

Cet événement a été organisé dans le cadre des activités du Programme Sud visant à soutenir la mise en place et le fonctionnement effectif de nouveaux organes et autorités indépendantes dans les pays du Sud de la Méditerranée, ainsi que à promouvoir la création d'un espace juridique commun avec l'Europe, à travers l'adhésion à des conventions pertinentes du CdE et aux accords partiels.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

5^{ème} session de formation des collaborateurs des Médiateurs membres de l'AOM (Rabat, 22- 25 septembre 2014)



Dans le cadre du Programme Sud, la Commission de Venise a contribué à la 5^{ème} session de formation des collaborateurs des Médiateurs membres de l'Association des Ombudsmans Méditerranéens (AOM), organisée par l'AOM et le Centre de Formation et d'Échanges en médiation du Royaume du Maroc, qui s'est tenue à Rabat du 22 au 25 septembre 2014.

Le thème général de la session était « Les moyens d'interventions des Médiateurs et Ombudsmans ».

Les résultats de l'enquête MedSPAD Tunisie sont désormais disponibles



Le réseau MedNET du Groupe Pompidou (Groupe de Coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants) vient de publier les résultats de la première enquête MedSPAD (Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) en Tunisie. Cette enquête a été menée avec le soutien financier du Programme Sud.

Il s'agit d'une étude transversale nationale réalisée au cours des deux premières semaines du mois de novembre 2013 auprès d'un échantillon d'au moins 5000 adolescents. Cette étude fait suite à une enquête pilote réalisée dans la ville de Tunis en février 2013 et répond au souhait du gouvernement tunisien d'instaurer un système d'information permettant d'évaluer régulièrement l'ampleur réelle de l'usage de drogues et de la toxicomanie ainsi que l'efficacité des mesures préventives.

Cette enquête a permis de mettre en lumière des tendances dans la prévalence d'usage de drogues (alcool, tabac et autres drogues) chez les adolescents scolarisés âgés de 15 à 17 ans et d'étudier les facteurs associés (niveau de connaissance et attitudes vis à vis de l'usage des drogues, contexte socioéconomique de la famille, profil scolaire, niveau de bien être mental et social et comportements). Les résultats de l'enquête permettront de mieux cibler la stratégie tunisienne de prévention et de lutte contre les toxicomanies.

Le Programme Sud a également soutenu la réalisation d'une enquête MedSPAD au Maroc, dont les résultats seront disponibles sous peu.

Site internet du Groupe Pompidou : <http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/>

Formations contre la corruption en Tunisie (Tunis, 23-25 septembre)



Dans le cadre des activités du Programme Sud visant à promouvoir la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption, deux formations ont été organisées en septembre à Tunis.

Une première formation à la détection des risques de corruption au moment de la préparation et de l'amélioration d'actes législatifs s'est tenue les 23 et 24 septembre. Les discussions ont abordé, entre autres choses, la formulation linguistique ainsi que les compétences et procédures à développer pour minimiser les risques de corruption dans la préparation de la législation. La formation a également présenté une comparaison entre les approches notables utilisées dans certains pays pour mieux détecter les risques de corruption. Des cas pratiques sous la forme de groupes de travail ont aussi été présentés.

Une deuxième formation portant sur les concepts de base de la corruption a suivi, les 24-25 septembre. Cette formation, à l'attention des avocats et auxiliaires de justice, a abordé les questions relatives à la détection de la corruption et des conflits d'intérêt. Pendant la formation, les définitions, causes et conséquences de la corruption, ainsi que les définitions et régimes de prévention des conflits d'intérêts, ont été présentés. Des exemples d'outils spécifiques anti-corruption développés dans d'autres pays – notamment, en Belgique, où le Code de déontologie de l'avocat a été récemment mis à jour – ont été aussi discutés.

Finalement, la formation a abordé la question du financement des partis politiques et des campagnes électorales.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Réunion du groupe de travail de la CEPEJ sur la qualité de la justice (Strasbourg, 25-26 septembre)

Une délégation tunisienne a participé à la 16^{ème} réunion du Groupe de travail de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) axée sur la qualité de la justice (GT-QUAL) (Strasbourg, 25 et 26 septembre 2014). La réunion a porté sur un certain nombre de questions, allant de l'organisation et l'accessibilité des locaux des tribunaux au rôle des experts dans la qualité des systèmes judiciaires.

Dans le cadre du Programme Sud, la CEPEJ poursuit son travail avec le Maroc et la Tunisie. Le programme de travail pour les mois à venir prévoit, entre autres, une mission d'experts de la CEPEJ en Tunisie et au Maroc, des activités de formation dans les deux pays et la participation de délégations marocaine et tunisienne à la séance plénière de la CEPEJ et aux groupes de travail.

LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR L'EFFICACITÉ DE LA JUSTICE (CEPEJ)



La Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a été créée le 18 Septembre 2002 dans le but d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la justice dans les États membres du CdE. La création de la CEPEJ résulte également de la volonté du Conseil de l'Europe de stimuler et de diffuser une connaissance précise des systèmes judiciaires de ses États membres et au-delà.

La CEPEJ – qui est composée d'experts désignés par l'ensemble des 47 États membres – procède à des analyses et des évaluations des systèmes judiciaires afin d'identifier des solutions pour améliorer la qualité de la justice, de permettre une

meilleure mise en œuvre des normes du CdE et d'améliorer les performances des tribunaux et la gestion du temps judiciaire.

Afin d'accomplir ses nombreuses tâches, la CEPEJ met au point des indicateurs, collecte et analyse des données, définit des mesures et des moyens d'évaluation, rédige des documents (rapports, avis, lignes directrices, plans d'action, etc), tisse des liens avec les instituts de recherche et les centres de documentation, invite des personnalités qualifiées, des ONG, procède à des auditions, développe des réseaux de professionnels de la justice.

Dans le cadre du Programme Sud, la CEPEJ a fourni au Maroc et à la Tunisie un soutien précieux dans l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de leurs systèmes judiciaires. Sur la base de l'évaluation des systèmes judiciaires marocain et tunisien, des programmes spécifiques de coopération ont été conçus pour des tribunaux pilotes marocains et tunisiens, afin d'améliorer les performances des tribunaux et la qualité de la justice. Grâce à des activités de formation pour les formateurs et grâce à la participation régulière de délégations marocaine et tunisienne aux sessions plénières de la CEPEJ et aux réunions des groupes de travail de la CEPEJ, le Maroc et la Tunisie se sont familiarisés avec les méthodes de la CEPEJ et ont pu bénéficier d'échanges de bonnes pratiques avec des experts des États membres du CdE. À cet égard, l'octroi du statut d'Observateur de la CEPEJ au Maroc, en mai 2013, a représenté une avancée majeure. Enfin, la CEPEJ met également son expertise à disposition des autorités en vue d'adapter la législation sur le système judiciaire.

En dehors du Programme Sud, la CEPEJ collabore également avec la Jordanie dans le cadre d'un programme intitulé « Soutien aux autorités jordaniennes pour l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système judiciaire jordanien », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Reportage de l'EU Neighbourhood Info Centre sur les activités de la CEPEJ au Maroc

Une journaliste de l'EU Neighbourhood Info Centre a suivi une mission de la CEPEJ au Maroc : le reportage est disponible en ligne.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME / À VENIR

Lutte contre la corruption : mission exploratoire en Jordanie (Amman, 14-15 octobre 2014)

Les 14 et 15 octobre 2014, des représentants du Secrétariat du CdE et des experts dans la lutte contre la corruption effectueront une mission exploratoire en Jordanie. La visite permettra à la délégation du CdE de rencontrer des interlocuteurs pertinents et de discuter avec les autorités jordaniennes d'une possible action commune dans ce domaine, soutenue par le Programme Sud. Cette visite fait suite à l'intérêt manifesté par les autorités à l'égard des activités de promotion de la bonne gouvernance réalisées par le CdE au Maroc et en Tunisie, dans le cadre du Programme Sud.

Lors de la visite, la délégation rencontrera également d'autres acteurs nationaux et internationaux, y compris la Délégation de l'Union européenne.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME / À VENIR

Visite du Comité de la Charte des droits de l'homme de la LAS à la Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg, 21-22 octobre 2014)

Une délégation du Comité de la Charte des droits de l'homme de la Ligue des États arabes (LAS) se rendra à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), les 21 et 22 octobre 2014. La délégation assistera à une audience de la Grande Chambre et des réunions de travail seront organisées avec le personnel de la CEDH, afin d'échanger sur le fonctionnement de la Cour.

Cette visite a lieu dans un contexte de renforcement de la coopération avec la Ligue, soutenue par le Programme Sud. En mai 2014, une visite d'étude au CdE de représentants de la Commission des droits de l'homme de la LAS a permis

un échange de vues sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme et sur la coopération intergouvernementale dans le domaine des droits de l'homme et a été l'occasion de présenter certaines conventions clés du CdE. Suite à ce premier événement, des délégations de la LAS ont participé au Forum de Lisbonne 2014 et à la Conférence internationale « À l'abri de la peur, à l'abri de la violence célébrant l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul » (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence contre les femmes et la violence domestique), qui a eu lieu à Rome le 19 septembre 2014.

Séminaire parlementaire sur la nouvelle politique migratoire du Maroc (Rabat, 23-24 octobre 2014)

Un séminaire sur « La nouvelle politique migratoire du Maroc et l'expérience européenne : nouveaux défis pour les politiques et pratiques d'intégration » se tiendra à Rabat, les 23-24 octobre 2014.

Cet événement, organisé dans le cadre du Programme Sud, fait partie des initiatives de coopération entre l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et le Parlement du Maroc, liées au statut de Partenaire pour la démocratie dont bénéficie le Maroc depuis 2011.

L'événement comprendra une présentation par les représentants marocains des projets de lois liés à la politique migratoire ainsi qu'une discussion entre parlementaires européens et marocains sur les politiques migratoires et les défis rencontrés.

En plus des parlementaires membres de la Sous-commission sur la coopération avec les pays d'origine et de transit non européens de l'APCE, les Présidents des commissions parlementaires sur les migrations du Portugal, d'Espagne, d'Italie, de France, de Malte, de Chypre, de Grèce et de Turquie seront également invités.

Des questions spécifiquement liées à l'intégration seront également abordées.

Participation de délégations des Écoles d'Études Politiques marocaine et tunisienne au Forum mondial de la Démocratie (Strasbourg, 3-5 novembre 2014)

Le Programme Sud soutient la participation de délégations des Écoles d'Études politiques marocaine et tunisienne au Forum mondial de la démocratie 2014, qui se tiendra à Strasbourg du 3 au 5 novembre. L'édition 2014 portera sur la thématique suivante : « De la participation à l'influence : la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ? ». Cette thématique engagera des jeunes, des décideurs et des faiseurs d'opinion dans une réflexion sur les

schémas d'exclusion et de participation, et examinera de nouvelles façons de mobiliser les jeunes pour repenser les espaces démocratiques d'aujourd'hui. En marge du Forum, des événements parallèles spécifiques pour les participants de toutes les Ecoles d'Études Politiques comprendront des visites à la Cour européenne des droits de l'homme, des réunions régionales et bilatérales ainsi qu'une cérémonie de remise de diplômes.

Le Forum mondial de la démocratie est un rassemblement annuel organisé à Strasbourg, au cours duquel des leaders, des faiseurs d'opinion, des militants de la société civile et des représentants des entreprises, des milieux universitaires, des médias et des groupements professionnels sont invités à échanger leurs points de vue sur des questions essentielles ayant trait à la démocratie dans le monde. Les éclairages apportés lors des diverses réunions organisées pendant le Forum servent de base aux activités du CdE et de ses nombreux partenaires dans le domaine de la démocratie et de la gouvernance démocratique.

► CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

❖ COOPÉRATION JURIDIQUE

OCTOBRE 2014

TUNISIE, MAROC

VISITES DE LA CEPEJ AU MAROC ET EN TUNISIE

- 7^{ème} visite de la CEPEJ en Tunisie
- 6^{ème} visite de la CEPEJ au Maroc

OCTOBRE 2014

STRASBOURG, FRANCE

RÉUNIONS DE COORDINATION DE LA CEPEJ

- Participation de délégations marocaine et tunisienne à la 16^{ème} réunion SATURN sur la gestion du temps judiciaire (15-17 octobre)
- Participation de délégations marocaine et tunisienne à la 9^{ème} réunion du Réseau des Tribunaux-référents de la CEPEJ (16 octobre)

20-21 OCTOBRE 2014

BELGIQUE

VISITE D'ÉTUDE EN BELGIQUE POUR LES JUGES ET LES GREFFIERS DU TPI ET DU TRIBUNAL DE ZAGHOUAN

❖ BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

16-17 OCTOBRE 2014

RABAT, MAROC

FORMATION SUR LES CAPACITÉS D'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE**11-12 NOVEMBRE 2014**

RABAT, MAROC

FORMATION SUR LES BASES CONCEPTUELLES DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

❖ LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

7-8 OCTOBRE 2014

STRASBOURG, FRANCE

Échanges entre une délégation tunisienne et le Conseil de l'Europe pour renforcer la coopération en matière de la lutte contre la traite des êtres humains

❖ ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

23-24 OCTOBRE 2014

RABAT, MAROC

SÉMINAIRE SUR LA NOUVELLE POLITIQUE DE MIGRATION

❖ ÉCOLES POLITIQUES

3-5 NOVEMBRE 2014

STRASBOURG, FRANCE

FORUM MONDIAL POUR LA DÉMOCRATIE

Participation de délégations des Écoles marocaine et tunisienne au Forum mondial pour la démocratie

NOVEMBRE 2014

STRASBOURG, FRANCE

SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LA PLURALITÉ DANS LE SUD DE LA MÉDITERRANÉE POUR RENFORCER LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

❖ JEUNESSE

NOVEMBRE 2014**SÉMINAIRE D'ÉVALUATION SUR LES FORMATIONS SUR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE DES JEUNES DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION DE LA JEUNESSE EURO-ARABE**

Contacts

South-programme@coe.int

Bureau du CdE au Maroc

Espace Les Patios – Bâtiment B1 –
5^{ème} étage 2A
Avenue Annakhil – Hay Ryad – Rabat
E-mail: conseil-europe.rabat@coe.int
Facebook : <https://www.facebook.com/COE.INT>

Bureau du CdE en Tunisie

Immeuble Le Boulevard,
Rue le Grand Boulevard de la Corniche,
Cité les Pins, 1053 LAC II, Tunis

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Conseil-de-l-Europe-Tunisie/1437340426482050>

<http://south-programme-eu.coe.int>

À propos du programme conjoint UE-CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud)

L'objectif du Programme Sud, lancé en janvier 2012, est de soutenir le processus de réforme politique et démocratique dans les pays du voisinage méridional, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et basée sur la demande. Les principaux axes du programme sont : réforme de la justice, lutte contre la corruption, promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Le budget du Programme s'élève à 4.8 M € sur trois ans (2012-2014).

Les activités en cours sont orientées principalement vers le Maroc et la Tunisie, mais le programme est ouvert à d'autres pays et territoires partenaires dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)¹ : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye et l'Autorité Nationale Palestinienne, et certains d'entre eux sont activement impliqués dans le Programme Sud principalement par le biais d'activités régionales.

Ce programme conjoint fait partie du cadre plus large des initiatives entreprises par les deux Organisations pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays du sud de la Méditerranée, y compris la Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'UE et la Politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet du Programme Sud : <http://south-programme-eu.coe.int>

1. La coopération bilatérales UE-Syrie est suspendue depuis mai 2012.